



INNOVATION Pôles de compétitivité

Coopération renforcée

Les six pôles de compétitivité de la grande région se sont engagés hier à collaborer plus étroitement. Ils comptent mutualiser leurs compétences et développer des projets en commun au bénéfice du territoire et de son tissu économique.



De g à d : Denis Rezé (Véhicule du Futur), Séverine Sigrist (Alsace BioValley), Anne Flesch (Hydreos), Thierry Jean (Materialia), Thierry Stadler (IAR) et Jean-Marc Jeltsch (Fibres-Énergivie) ont signé la convention de partenariat. PHOTO DNA - JEAN CHRISTOPHE DORN

Is n'ont pas attendu la réforme territoriale pour se parler. Certains d'entre eux ont d'ores et déjà engagé des projets en commun. Hier, les six pôles de compétitivité d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ont franchi un pas supplémentaire. Leurs présidents, réunis à Strasbourg, ont signé une convention de partenariat sous les regards approbateurs du préfet Stéphane Fratacci et de

Lilla Merabet, vice-présidente de la région ACAL.

Ensemble, ils se sont engagés à « agir en commun plus étroitement, à croiser leurs expertises, à partager leurs expériences pour accroître l'efficacité et la performance de tous » et « ainsi générer de nouvelles opportunités et retombées économiques pour la nouvelle grande région ».

Cette démarche, la première du

genre en France, a d'abord une motivation politique. « Le contexte que nous vivons est extrêmement changeant », a expliqué Didier Frommweiler, directeur général d'Alsace BioValley. Les pôles de compétitivité – « bras armés de l'État et de la région dans la politique d'innovation », a rappelé Thierry Jean, président de Materialia – sont aujourd'hui confrontés, de front, à la réforme territoriale, à la loi NOTRe et aux objectifs de la réforme de la Nouvelle France industrielle. Ils s'approprient également à subir une nouvelle évaluation.

Fertilisation croisée

Les six clusters d'ACAL ont donc décidé de se regrouper autour d'objectifs communs « pour parler d'une seule voix et devenir l'interlocuteur privilégié » des pouvoirs publics « sur les questions économiques », a résumé Denis Rezé, président du pôle Véhicule du Futur.

Ce partenariat, qui doit, selon les signataires, « renforcer leur modèle économique (équilibre public-privé) », leur permettra en tout cas « de travailler sur un plus grand territoire pour ac-

compagner des projets plus ambitieux », s'est félicitée Lilla Merabet.

« La fertilisation croisée de nos technologies, de nos marchés et de nos contacts » permettra en effet aux 900 entreprises membres des six pôles de profiter de nouvelles opportunités, en France et à l'international, a confirmé M. Rezé. Elles pourront aussi bénéficier des outils développés par les uns et les autres, comme par exemple l'accompagnement à la levée de fonds initié par Alsace BioValley ou la mutualisation des achats instaurée par Véhicule du Futur.

Elles pourront enfin s'inscrire dans les trois premières actions que les six pôles ont retenues comme objectifs prioritaires : le développement des matériaux agro-sourcés, la réalité augmentée et les objets connectés.

Le nombre de projets collaboratifs de R & D mis en œuvre par les six pôles est donc appelé à augmenter. Depuis leur création, a rappelé le préfet, ils en ont engagé au total 757 qui ont généré au total 3,2 milliards d'euros d'investissements. ■

ODILE WEISS

LES SIX PÔLES D'ACAL

La région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine compte six pôles de compétitivité (sur 70 en France). Ces structures, labellisées entre 2005 et 2010, réunissent plus de 1 300 adhérents dont 900 entreprises et 400 laboratoires de R & D et instituts de formation.

- **Alsace BioValley** a pour objectif d'accélérer la croissance industrielle des entreprises alsaciennes du secteur de la santé.

- **Véhicule du futur** (Alsace et Franche-Comté) fédère les acteurs dans le domaine des véhicules et des mobilités de demain.

- **Fibres-Énergivie** (Alsace et Lorraine), né en 2015 de la fusion des pôles Alsace Énergivie et Fibres Grand-Est, est dédié aux matériaux et aux bâtiments durables.

- **Hydreos** Alsace-Lorraine a vocation à développer la filière de l'eau.

- **IAR** (Champagne-Ardenne et Picardie) a pour objectif de développer l'innovation dans le domaine des agro-ressources (agromatériaux, biocarburants, biomolécules, ingrédients...).

- **Materialia** (Champagne-Ardenne et Lorraine) est spécialisé dans les matériaux structurants pour l'automobile, l'aéronautique, l'énergie et le secteur médical.